

## Zéro déchet, une utopie ? Par Pascale, Nicole et Danielle

Lors de l'université d'été du MNLE en août dernier, notre Comité 93 a animé un atelier sur le thème du zéro déchet. Rétrospective !

### La définition communément admise du "Zéro Déchet" consiste en la règle des 5R :

- Refuser ce dont on peut se passer
- Réduire ce dont on a besoin (et que l'on ne peut pas refuser)
- Réutiliser ce que l'on consomme (et que l'on ne peut ni refuser, ni réduire)
- Recycler ce que l'on ne peut pas réutiliser
- Retourner à la terre ce qu'elle a donné (composter).

Ces 5 actions mises en œuvre et hiérarchisées devraient nous amener idéalement vers le zéro déchet et ainsi limiter nos impacts écologiques. Le mouvement Zéro déchet doit nous conduire à repenser en profondeur nos modes de production, de consommation et de gestion des ressources, afin de réduire au maximum la production de déchets et valoriser les matières existantes. Le modèle linéaire « produire –consommer – jeter » n'est plus soutenable, notamment considéré à l'échelle mondiale (envoi de nos déchets dans les pays en développement). Or, dans la société telle qu'elle est structurée aujourd'hui :

- Les modes de production et de consommation favorisent complètement la production de déchets.
- Il existe des solutions réellement innovantes mais qui ne peuvent être

mises en place que si les freins existants sont levés.

- La transition nécessaire se heurte à de nombreux obstacles : insuffisances réglementaires, recherche d'un accroissement sans fin des profits induisant un renouvellement permanent, rapide et obligé des marchandises, résistances culturelles souvent imposées par les lobbies.

### Une société organisée pour des modes de production et consommation qui favorisent la production de déchets

Si la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) intervient sur les modes de consommation en incitant les consommateurs à limiter les déchets, elle ne remet pas en question le mode de production capitaliste qui consiste à vouloir produire toujours plus pour faire toujours plus de profits.

Il nous semble donc que les principes posés par le Zéro déchet et l'instauration de l'économie circulaire, même s'ils valorisent une partie des « déchets » pour en faire une ressource, ne favorisent pas la diminution de la production de biens matériels. Bien au contraire, dans le système marchand tel qu'il existe aujourd'hui, les industriels nous poussent vers toujours plus de produits à consommer.

L'économie circulaire a certes le mérite de donner une seconde vie à des produits encore utilisables ou réparables plutôt que de les faire entrer dans le cycle des déchets. Il s'agit de tous types de « produits » : alimentaires, vêtements, matériaux de

construction, industriels, etc., ayant déjà été utilisés, exploités et qui peuvent trouver un nouvel usage. En revanche elle ne pose pas la nécessité, en amont de la chaîne, d'économiser les ressources initiales et donc de diminuer la production de biens mis sur le marché. Au contraire, dans le système marchand tel qu'il existe aujourd'hui, les industriels nous poussent vers toujours plus de produits à consommer. Pire, ils n'hésitent pas à produire - voire surproduire - des produits de piètre qualité qui viennent alimenter artificiellement les filières de valorisation et les filières de traitement des déchets.

## Quelques chiffres sur le volume des déchets et leur répartition par secteur pour mesurer l'effort à accomplir

D'après l'ADEME nous avons produit en France en 2020 aux alentours de 310 millions de tonnes de déchets, soit 4,6 tonnes par habitant. Ces déchets sont répartis ainsi :

- 34 millions de tonnes pour les ménages (500 kg par habitant - une augmentation de 10% en dix ans),
- 64 millions de tonnes pour les entreprises (950 kg par habitant - une diminution de 5% en dix ans),
- 213 millions de tonnes pour le secteur de la construction (3 150 kg par habitant – une diminution de 20% en dix ans).

L'augmentation des déchets ménagers - les déchets alimentaires et de jardinage

représentent près d'un tiers des ordures ménagères - a fait l'objet de mesures particulières avec la loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) allant du tri à la source à la valorisation des biodéchets, dans le but de limiter la consommation de ressources et la production de déchets.

Au 1er janvier 2024 le nombre d'habitants desservis par une solution de tri à la source des biodéchets est estimé à 22,9 millions, soit 34% de la population française, avec une volonté de se développer à terme. On peut déjà noter une baisse des quantités enfouies de 3% entre 2020 et 2021 et de 9% entre 2021 et 2022.

Mais ces mesures restent toutefois limitées parce qu'elles dépendent de nos modes de production et de consommation qui eux n'ont pas été modifiés. C'est là un des sujets qui est au cœur de notre atelier.

L'exemple du textile est frappant et montre bien les limites de ce système (cf. l'actualité des Relais avec la Fast Fashion). La publicité, les ventes privées (je suis un.e client.e fidèle que l'on remercie en permettant d'acheter dans un contexte dessiné pour moi, en dehors de la foule) et les soldes participent à la surconsommation. Elles génèrent une frénésie d'achats de vêtements qui vont être rapidement transformés en déchets après avoir été portés une ou plusieurs fois. Ce sont 83 millions de tonnes de déchets textiles par an dans le monde dont 65% sont issus de fibres synthétiques dérivées du pétrole.

Ces produits toxiques vont polluer l'air, les sols, les rivières et avoir un effet néfaste sur la santé humaine en fonction de leur traitement : produits de seconde main, export vers des pays d'Afrique (en 2019 ils recevaient 46% des textiles usagés provenant de l'Union européenne). Le traitement de ces déchets est donc une catastrophe au niveau des conditions sociales, de l'environnement et de la santé humaine. Le cadre juridique quant à lui est indigent, même si la responsabilité élargie des producteurs est renforcée, car bien souvent les textes de loi font la part belle aux intérêts des grandes marques européennes.

## Des solutions, nombreuses, réellement innovantes pour réduire la production de déchets existent

Prêt d'outils sans contrepartie marchande, partage des laveries, réparation de vélos ou autres objets, autopartage : autant d'initiatives qui émergent.

Le développement de l'achat en vrac, en incitant les citoyen.ne.s à venir avec leurs contenants, est une possibilité. Cependant, les normes en particulier sanitaires, l'organisation des grands magasins (livraison, organisation des rayonnages qui incitent à se "balader" et donc à acheter plus que nécessaire, manutentions, etc.) le permettent difficilement. Ne faudrait-il pas revenir aux magasins de proximité ? Les écolabels ne doivent pas impliquer un surcoût mais être au juste prix.

Alors comment parvenir à diminuer la production de biens ? Quelles sont les mesures à prendre dans l'industrie, la grande distribution, au niveau des collectivités locales qui ont la compétence déchets pour

contribuer à leur réduction ? Comment faire que les consommateurs prennent davantage conscience de cette réalité et modifient leurs comportements d'achat ?

Peut-on imaginer d'ajouter à la règle des 5R du Zéro Déchet, un 1<sup>er</sup> principe de base : (ré)ajuster la création de biens matériels au plus près des besoins essentiels de la population pour limiter nos impacts écologiques et ne pas dévoyer l'économie circulaire de ses missions ?

Le sujet est vaste. Nous proposons d'axer la réflexion et l'action du MNLE autour des questions suivantes :

- Quelles stratégies éducatives permettraient de dépasser la culture du jetable et d'ancrer durablement les pratiques Zéro Déchet dans le quotidien des citoyens et des organisations ?
- Comment les collectivités locales peuvent-elles impulser et coordonner une stratégie Zéro Déchet efficace, en tenant compte de la diversité des territoires et des pratiques ?
- Comment pourrait-on lutter concrètement contre les lobbies de la surproduction / surconsommation organisées (ex de la mode jetable) ? - Quelles filières de la réparation, manquantes ou insuffisantes, pourraient être promues ?